



INSCRIPTION SAISON 2025/2026 CATEGORIE U20 (Garçons nés en 2007 et en 2006)

ENTRAÎNEMENTS LE JEUDI DE 18H00 A 19H30 (stade Suzanne Lenglen)

ET LE VENDREDI DE 19H30 A 20H45 (stade Emile Anthoine)

**Information importante : La reprise des entraînements se fera à partir du :
mercredi 3 septembre 2025**

Cher(s) adhérent(s),

Les inscriptions sont ouvertes à partir du mardi 10 juin 2025.

Nous vous invitons à remettre **en main propre** votre dossier complet dûment rempli et signé :

- soit au stand des inscriptions situé à l'entrée du stade Émile Anthoine 9 rue Jean Rey 75015 Paris ;
- soit à notre nouveau bureau situé 7 Rue de Presles 75015 Paris.

Aucune demande d'inscription par mail ou voie postale ne sera prise en charge : le club ne prendra en considération que les dossiers déposés en main propre.

Date de clôture des inscriptions : 30 juin 2025 à 18 heures

Après dépôt et acceptation de votre dossier, vous recevrez un mail confirmant votre inscription définitive dès validation de votre licence.

Horaires de permanence pour les dépôts des dossiers d'inscription :

Du lundi au samedi de 14 heures à 19 heures

Dimanche de 12 heures à 18 heures

Montant de la cotisation annuelle : 396€ couvrant uniquement l'adhésion au club, la licence de football, les entraînements et les frais de nettoyage des tenues.

Les matchs de compétitions sont un bonus non compris, vous pourrez être convoqué selon le choix de votre coach, votre niveau et la difficulté de chaque match.

Pour garantir une bonne compréhension, veuillez écrire en lettres majuscules et lisiblement

COORDONNEES :

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

DATE DE NAISSANCE : / /

Tel. : portable : domicile : travail:

Adresse E-mail :

Le Club n'est responsable que pendant les heures d'entraînements et de compétitions et uniquement sur le terrain de football et dans les vestiaires et en aucun cas sur le trajet à destination du stade et dans l'enceinte et aux abords du stade.

Je soussigné (e) reconnais avoir pris connaissance du règlement, des statuts du club, des chartes des joueurs/joueuses et des parents et m'engage à les respecter strictement.

Toute violation ou non-respect de l'esprit de ces chartes, des dispositions et instructions du Club pourra faire l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller d'un simple avertissement, d'une suspension provisoire, ou bien jusqu'à l'exclusion définitive de l'adhérent.

L'ESPA décline toute responsabilité en cas de regroupement ou altercation sous quelque forme que ce soit dont l'ESPA n'est ni à l'origine ni l'administrateur. Toute violation de cette règle entraînera l'exclusion de l'auteur du regroupement ou de l'altercation et de ses participants sans aucun remboursement de la cotisation ou de la licence.

Je m'engage à consulter régulièrement le site internet du club www.espa-paris.fr pour prendre connaissance du déroulement de la saison sportive 2025-2026 (programmes, organisation des entraînements et matchs, autres événements internes au club) et les informations fournies sur les réseaux sociaux du club, par mail ou sur WhatsApp.

Aucune annulation ou remboursement total ou partiel ne pourra être effectué au-delà du 30/09/2025 pour quelque cause ou motif que ce soit.

Toute annulation avant le 30/09/2025 dûment justifiée donnera lieu au remboursement de la cotisation, déduction faite des frais d'inscription et de licence, pour un montant de 50€, à titre global et forfaitaire.

Toute inscription est ferme et définitive et correspond à une adhésion annuelle forfaitaire et globale à l'association ESPA et à son programme.

Toute absence ou suspension des entraînements et/ou des matchs ne pourra donner lieu à des dédommagements ou remboursements au prorata temporis.

DATE

SIGNATURE

Autorisation de publication d'image individuelle et collective

Je soussigné _____ autorise / n'autorise pas (rayez la mention inutile) la publication sans limitation de durée de mon image par l'association Entente Sportive Petits Anges Paris dans le respect des conditions suivantes :

- L'image ne pourra être captée et diffusée que dans le cadre d'une publication d'ordre associatif et/ou sportif à l'exclusion de toute publication à caractère commercial.

- L'image ne pourra être diffusée que dans les supports suivants : site internet et les divers réseaux sociaux de l'association (Facebook, Instagram, Whatsapp, etc.).

L'ESPA ne pourra être responsable en cas de piratage ou de détournement d'images à l'insu du club.

FAIT A _____, LE _____ SIGNATURE



INSCRIPTION SAISON 2025/2026 CATEGORIE U20 (Garçons nés en 2007 et en 2006)

ENTRAÎNEMENTS LE JEUDI DE 18H00 A 19H30 (stade Suzanne Lenglen)

ET LE VENDREDI DE 19H30 A 20H45 (stade Emile Anthoine)

**Information importante : La reprise des entraînements se fera à partir du :
mercredi 3 septembre 2025**

Voici la liste des documents à nous fournir :

- ☐ Fiche d'inscription remplie lisiblement disponible sur le site du club
- ☐ Le questionnaire de santé disponible sur le site du club
- ☐ La demande de licence de football Saison 2025 – 2026 disponible sur le site du club qui doit être correctement remplie.
Encart certificat médical : 3 hypothèses :
 - S'il s'agit de votre première demande de licence, la demande de licence **doit impérativement être tamponnée et signée par votre médecin traitant**. Pour ce faire, il vous suffit de donner la demande de licence à votre médecin qui remplira l'encart certificat médical situé à droite.
 - Si vous avez conservé votre qualité de licencié d'une saison sur l'autre, si vous aviez fourni un certificat médical en saison 2023/2024 ou 2024/2025 et si vous avez répondu **NON** à toutes les questions du questionnaire de santé, vous n'avez pas de certificat médical à fournir. Il faut seulement attester sur la demande de licence que vous avez répondu non à toutes les questions du questionnaire médical.
 - Si vous avez conservé votre qualité de licencié d'une saison sur l'autre, si vous aviez fourni un certificat médical en saison 2023/2024 ou 2024/2025 et si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions du questionnaire de santé, la demande de licence **doit impérativement être tamponnée et signée par votre médecin traitant**. Pour ce faire, il vous suffit de donner la demande de licence à votre médecin qui remplira l'encart certificat médical situé à droite.
- ☐ La cotisation annuelle d'un montant de 396€ qui devra être réglée en un chèque à l'ordre de l'ESPA. Il est possible de régler en 3 chèques de 132€ qui seront encaissés en juillet, en septembre et en novembre.
- ☐ 1 photo d'identité récente (pas de photo en papier ou d'internet) avec au dos: NOM + PRENOM + ANNEE DE NAISSANCE.
- ☐ Une copie de votre pièce d'identité
- ☐ Un justificatif de domicile
- ☐ Si vous êtes né à l'étranger, un extrait d'acte de naissance

Nous attirons votre attention sur le fait que les certificats médicaux dits « classiques » sur papier libre du médecin ne sont pas valables et sont refusés par la F.F.F : il faut la signature et le cachet du médecin sur la demande de licence.

Siège social : Entente Sportive des Petits-Anges Paris - 15 avenue Robert Schuman 75007 Paris
Adresse correspondance du Bureau Administratif et entrée : Stade Émile Anthoine 9, rue Jean Rey 75015 Paris

Tel fixe : 01 73 70 42 92 – Portable : 06 67 93 41 63 (par sms et WhatsApp)

Mail : lpafoot@gmail.com - Site internet www.espa-paris.fr